

# Français osier

Autor(en): **Wartburg, W. von**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **31 (1967)**

Heft 121-122

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399393>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## FRANÇAIS OSIER

L'origine du fr. *osier* a souvent été discutée. Schuchardt, dans *Zeitschrift für romanische Philologie* 26, 333, y voyait un radical germanique *hals-*, lequel est la base de l'allemand *halster* « salix pentandra » (le suffixe *-ter* se trouve dans beaucoup d'autres noms d'arbres, comme *holunder*). Meyer-Lübke, *Zeitschrift* 33, 432, s'oppose avec raison à cette proposition, parce que l'initiale *h-* aurait dû se conserver, tandis qu'il n'y en a aucune trace dans les parlers français. Dans le *Bulletin de Toponymie et de Dialectologie* 7, 23-49, Feller propose de rattacher le mot au francique \**alisa* « aune ». Mais l'opinion de Feller se heurte au fait que \**alisa* avait déjà passé en français sous la forme *aune*, sortie du francique \**alisa*<sup>1</sup> devenu \**alinu* sous l'influence de noms d'arbres comme *fraxinus*. Une nouvelle proposition est venue en 1963 de Th. Frings, dans son essai 'Germania romana und Romania germanica zwischen Mittelmeer, Rhein und Elbe' (Sitzungsberichte der sächs. Akademie der Wissenschaften, Bd. 108, Heft 5, p. 24-27). Frings essaie de rattacher *osier* au radical germanique *awi-* « terrain humide ». On aurait formé sur *awi-* un collectif à l'aide du suffixe *-ithi* et celui-ci aurait été suivi du suffixe latin *-arium*. Un mot \**awithiarium* (> \**autiarium*), né ainsi, fournirait une base pour *osier*. Cette étymologie a été acceptée, avec des réserves, dans la 4<sup>e</sup> édition du *Dictionnaire Étymologique de la langue française* de O. Bloch et W. von Wartburg (1964).

En examinant à nouveau le problème une autre solution s'est présentée à nous. La forme la plus ancienne n'est pas *osier*, mais le fém. *osière*. *Osier* n'est attesté que depuis la fin du XII<sup>e</sup> siècle, tandis que *osière* remonte au VIII<sup>e</sup>. Du Cange cite dans les *Acta S. Memorii* une forme *auseria* : *ad Sequanam fluvium abscondit se sub folia auseriae*. En ancien français *osiere* paraît dès Raschi (vers 1100). Il est évident que *auseria* signifie ici « bocage,

1. Jud part d'une forme \**alira*, tandis que Frings *Etymologica* Wartburg 258 part d'une base \**alisa*. Celle-ci est à la base du néerl. *els*, mais certains dialectes néerlandais ont la forme *eller*, donc \**alira*. Pour l'histoire du mot *aune* il est sans importance qu'on parte d'un francique \**alira* ou \**alisa*.

bosquet ». Ce n'est pas la désignation d'un seul arbre, c'est un collectif. En effet, le suffixe *-aria*, joint à un nom de plante, sert souvent à former des substantifs désignant un terrain couvert de certaines plantes. C'est ainsi qu'en latin déjà *cannabaria* désigne un champ planté de chanvre, d'où le franç. *chenevière*, v. *FEW* 2, 210 b, 214 a. Or, *auseria* peut représenter une base *\*alisaria*. Ce collectif a été formé sur *alisa*, le nom d'un des arbres qui forment ces bocages le long des cours d'eau. Mais *alisa* lui-même était devenu (comme nous l'avons dit) *alnus* sous l'influence de noms d'arbres comme *fraxinus*, d'où le franç. *aune*. A cause de cette transformation l'ancien rapport entre *alisa* et *\*alisaria* n'existait plus et *\*alisaria* pouvait ne plus être compris qu'au sens de « bocage ». Par la suite le mot aurait servi à désigner un autre des arbrisseaux qui poussent dans ces bocages. Ces transferts sémantiques sont assez fréquents surtout entre les noms de ces genres d'arbres et d'arbrisseaux formant des fourrés ; par exemple, l'ancien francique HASAL « noisetier » (*FEW* 16, 175) a donné par dérivation ancien picard *hallot* « branche en général ; têtard de saule », franç. mod. *hallier* « réunion de buissons serrés et touffus » ; \*VERNO- « aune » (*FEW* 14, 300) se retrouve dans Ardèche *vérna* « saule », aveyr. *bert* « tremble », Hérault *abernousses* m. pl. « saules marsaux » ; BETULLA « bouleau » (*FEW* 1, 346 a) a produit Dompierre *byolâerø* « oseraie », sav. *byo* « osier », béarn. *bidor* « esp. d'aune », HPyr, *bedut* « tremble » ; et, à côté du type *marsaule* « *salix caprea* » (*FEW* 17, 11), on a le lorrain *mâssole* « viorne ».

Le mot *osiere* devenu le nom de l'arbrisseau, il fallut créer un nouveau collectif. On se servit pour cela du suffixe *-etum*, d'où l'ancien franç. *osereid* « lieu planté d'osiers » chez Raschi (vers 1100). Depuis le XIII<sup>e</sup> siècle ce masculin fut peu à peu remplacé par le féminin *oseraie*.

Si cette solution du problème peut paraître à peu près sûre, il subsiste une difficulté. Ce sont les formes de l'Ouest. Du Maine jusqu'à la Saintonge on a, depuis le XIV<sup>e</sup> siècle, une forme *oisil*. Elle reste inexplicquée si l'on part d'une base *\*alisaria*, tandis que *\*awithariu* en expliquerait phonétiquement le radical, alors que *-ier* aurait été remplacé par *-il*. Mais on comprendrait difficilement pourquoi Paris et la plus grande partie de la France septentrionale (Normandie, Champagne, Bourgogne, Berry, Franche-Comté) ont une forme qui ne peut pas remonter à *\*awithariu*. D'après Frings la forme *osier*, née en Picardie et en Lorraine, aurait pénétré plus tard dans les autres parlers. Il pense que la culture de l'osier aurait été particulièrement intense dans l'extrême nord et dans

l'extrême est ; pour cette raison la forme *osier* aurait pénétré aussi dans les autres régions. Mais l'osier est si répandu partout, ses branches étant indispensables pour la confection de toutes sortes d'objets, que son nom ne peut guère avoir voyagé.

Il est donc bien plus probable qu'*osier* vient d'un \**alisaria* généralement répandu dans la France du Nord tant à l'est qu'à l'ouest. Quant au radical de la forme *oisil*, il est peut-être né sous l'influence du suffixe *-il*, au moment où *-il* a remplacé *-ier* dans le mot *osier*, le suffixe *-il* ayant entraîné la modification du radical *os-* en *ois-*.

W. von WARTBURG.

Bâle.